

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14 MARS 2018

Dossier complet le :

20/03/2018

N° d'enregistrement :

F2018 -

1. Intitulé du projet

Implantation d'un magasin discount alimentaire "NORMA"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DC DEVELOPPEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DE CESPEDES William

RCS / SIRET

5 3 7 8 6 6 4 1 0 0 0 0 1 3

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 41 sous catégorie a	Création d'un parking ouvert au public de 85 places dont 2 places handicapées pour un magasin discount alimentaire de 1285,15m ² . (Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de création d'un magasin discount alimentaire de 1285,15m², prévoit la création d'un parking d'accompagnement de 85 places VL, dont deux places seront réservées aux handicapées.

Ce terrain est actuellement vierge de toutes constructions.

Les revêtements de surface seront traités en enrobés pour les circulations véhicules et les stationnements des voitures.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer de nombre de places de stationnements nécessaires utiles au bon fonctionnement du magasin créé et ce projet garantie :

- l'inscription durable de l'enseigne "NORMA" dans le patrimoine de Brunstatt-Didenheim ,
- de l'apport d'une nouvelle offre pour le consommateur permise par un concept de magasin dimensionné de façon optimale,

Enfin ce projet est la garantie d'une activité dynamique, génératrice d'emplois directs (employés) et indirects (prestataires, chantier, ...)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il s'agit d'une construction neuve, ainsi le parking d'accompagnement sera réalisé en même temps que le Magasin.

Les mesures classiques de protection seront prévues : propreté du chantier, balisage, information, arrosage pour éviter l'émission de poussière, etc...

L'accès au chantier se fera depuis le Rue de Dornach.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après aménagement, les accès et stationnements se feront en circulation à sens unique depuis l'accès de la parcelle.

Des cheminements sécurisés pour les piétons seront également mis en place afin de garantir la séparation du flux des véhicules et des piétons en toute sécurité.

Le parking restera la propriété de NORM lors de l'exploitation du magasin.

L'entretien technique du bâtiment assuré par NORMA et l'entretien des extérieurs par un prestataire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier joint au dossier de demande de permis de construire PC N° 068056 17 D0057

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Nombre de places de stationnements créées	85 places
- Surface du terrain Totale :	4852.02 m ²
- Surface parking non couvert :	1249.26 m ²
- Surface de plancher du magasin NORMA :	1285.15 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Dornach
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM

Parcelles :

Préfixe 070 - Section 14 - N°0145

Préfixe 070 - Section 14 - N°0148

Préfixe 070 - Section 14 - N°0149

Préfixe 070 - Section 14 - N°0150

Coordonnées géographiques¹

Long. 7° 18' 13" 40 Lat. 47° 43' 24" 38

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

BRUNSTATT-DIDENHEIM

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

3. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Mise en place de fossés drainant
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Des déblais/remblais seront nécessaires afin de ne pas avoir d'excédent de terres.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Des mesures de précaution classiquement mises en œuvre sur les chantiers seront prises pour assurer la sécurité et la santé du personnel intervenant et des usagers. Pas d'incidence en phase d'exploitation.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Le projet engendre des trafics routiers, sur la Route de Dornach, pour le déplacement des Clients jusqu'au magasin. Les infrastructures actuelles sont compatibles avec le projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☒	☐ ☐	- Le magasin en lui-même ne provoquera que très peu de nuisances sonores, si ce n'est une faible augmentation du trafic routier sur la RD lié au projet. Au vu du contexte local, le site aura un impact négligeable sur les nuisances sonores existantes.

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	- Le projet n'est pas source d'odeurs en phase d'exploitation. - Le projet peut être source d'odeurs en phase chantier (gaz d'échappement, poussières,...). Cependant l'impact est temporaire et permet de réduire les éventuelles nuisances. Des mesures du type arrosage des sols décapés par temps sec et bâchage des bennes de matériaux seront mises en oeuvre pour éviter l'envol des poussières. Le brûlage des déchets sera interdit. - Le projet est soumis aux odeurs liées au trafic routier, mais n'y est pas sensible.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	- Le projet n'est pas source de vibrations en phase d'exploitation. - En phase chantier, il est possible que le fonctionnement des engins génère des vibrations. L'impact est temporaire et la population concernée est limitée et trop éloignée pour ressentir une gêne. - Le projet est soumis aux vibrations dues au passage du trafic routier, mais n'y est pas sensible.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Les seules émissions lumineuses engendrées sont celles du magasin et du parking, uniquement pendant les heures d'ouvertures. Elles sont négligeable au vu du contexte du magasin.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	En phase chantier, le fonctionnement des engins sera émetteur de gaz d'échappement et de poussières. Les entreprises respecteront la réglementation en vigueur sur les émissions de gaz d'échappement. Des mesures de bonne pratiques de chantier permettront de réduire les envols de poussières (bâchage des bennes de matériaux, ...). Le brûlage des déchets sera interdit. Aucune émission supplémentaire en phase d'exploitation car le projet n'est pas de nature à augmenter le trafic de manière significative.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Les rejets des surfaces imperméabilisées créés au niveau du parking seront collectés et traités dans le réseau d'assainissement. Il n'y aura pas de rejet direct vers le milieu naturel.
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Seules des eaux usées seront produites, elles seront rejetées dans le réseau des eaux usées de la commune de Brunstatt-Didenheim à destination de la station d'épuration.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production de déchets ménagers et DIB liés à l'activité du site

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée, nous estimons que le projet de parking peut être dispensé d'étude d'impact. Il est attendu au magasin NORMA dont le PC est en cours d'instruction. Le projet est située en zone urbanisée et n'engendra pas d'impact significatif sur le milieu physique ni sur le milieu naturel. Aucun impact est à prévoir au niveau du patrimoine architectural et du paysage. Le projet respecte les exigences réglementaires. L'impact lié aux nuisances sonores sera négligeable. Le projet engendra une légère augmentation du trafic. Les impacts du projet dans son ensemble, et qui plus est du parking, sont négligeable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PARIS

le,

05/03/2018

Signature

~~DC DEVELOPPEMENT
231 RUE SAINT HONORE
75 001 PARIS
RCS 537 866 410~~